

<u>Rappel des éléments du barème</u>	<u>Votre calcul :</u>	Ne rien inscrire
<u>Note</u> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogique : .../20 x2 (10/20x2 si pas de note) • Administrative : .../20x2 (10/20x2 si pas de note) 		
Ancienneté de service : <ul style="list-style-type: none"> • 12 points / an. • 1 point / mois commencé 		
Admissibilité au même concours: <ul style="list-style-type: none"> • 10 points pour une admissibilité, • 15 points pour 2 ou 3, • 20 points pour 4 ou plus. 		
Exercice en REP REP+ : 3 points pour 6 mois à 1 an		
Total :		

Vœux 2017- 2018 (reportez les mêmes vœux – dans le même ordre – que ceux faits sur le serveur INTRANET du rectorat, et joignez une photocopie de l'accusé de réception du rectorat, si possible.)

1	
2	
3	
4	
5	
6	

Acceptez-vous un établissement en :

REP : oui non

REP+ : oui non

Service demandé :

Temps complet exclusivement

Mi-temps exclusivement

Temps partiel

Temps complet

Remarques éventuelles

J'accepte de fournir au SNES les informations nécessaires à l'examen de mes vœux d'affectation. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques de gestion de mes affectations auxquelles il a accès à l'occasion des groupes de travail et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 Avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou à la section académique du SNES.

Date :

Signature :